

2023-0575

23-03-07

Proxitane® WW-12 Microbiocide

COMMERCIAL  
SOLUTION

**Principe Actif:**

Peroxyde d'hydrogène ----- 20,0%

Acide peroxyacétique ----- 12,0%

N° D'HOMOLOGATION 30676 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON

CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Fabriqué et Distribué par :

Solvay Chemicals Inc.

1130 Independence Parkway South, La Porte, TX 77571 USA

1-800-SOLVAYC (1-  
800-765-8292)

CONTENU NET: 100L à vrac

## **MODE D'EMPLOI**

Pour la désinfection et le contrôle des bactéries dans les installations de traitement des effluents municipaux.

Utiliser Proxitane WW-12 pour le traitement des eaux d'égouts municipaux et d'eaux usées municipales. Appliquer Proxitane WW-12 à l'endroit déterminé comme essentiel pour le contrôle des bactéries, en incluant les conduits de dérivation des installations de traitement d'eaux usées, les bassins d'aération, les points d'alimentation des clarificateurs secondaires d'eau, les lignes de recirculation de boues activées et les effluents terminales.

Appliquer à un taux entre 0.5 à 2 ppm d'acide peroxyacétique (PPA). L'utilisation de 4-17 ml de Proxitane WW-12 par 1000 litres d'eau fournira un taux de 0.5 à 2 ppm d'acide peroxyacétique. Le dosage adéquat dans la gamme de 0.5-2 ppm pour la zone d'application individuelle déterminée dépendra de la qualité de l'effluent (niveau de contrôle des bactéries) et du temps de rétention. Il sera pourtant nécessaire de faire des essais afin de s'assurer que l'effluent final satisfait la limite locale de rejets. La concentration de PPA diminuera rapidement après le traitement de l'effluent et d'eaux usées, sans exiger une de-activation.

NE PAS jeter les effluents contenant ce produit ou le biocide produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, sauf s'ils ont été détoxifiés par des moyens appropriés.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour combattre les organismes nuisibles dans ces habitats.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

S'assurer que la concentration d'acide peroxyacétique et de peroxyde d'hydrogène dans l'air sur le lieu de travail ne dépasse pas le niveau d'exposition établi par l'agence gouvernementale responsable de la sécurité et de l'hygiène au travail dans votre juridiction (p.ex. les mesures d'ingénierie, surveillance). Si les valeurs dépassent les niveaux maximaux admissibles, porter un respirateur approuvé par le NIOSH.

## **DANGER**

Corrosif pour les yeux et la peau. Cause des dommages aux yeux et à la peau. Nocif ou mortel si ingéré. Peut-être nocif si absorbé par la peau. Peut être mortel si inhalé. Ne pas mettre dans les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des lunettes protectrices et un écran facial, combinaison de travail, bottes en caoutchouc et gants résistants aux produits chimiques pendant la manipulation et le transfert du produit. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas entrer dans des espaces mal ventilés ou confinés sans porter une protection respiratoire adéquate.

## RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

Agent oxydant fort. Mélanger avec de l'eau uniquement. Proxitane WW-12 n'est pas combustible; néanmoins, à des températures supérieures à 69° C, la décomposition libère l'oxygène. L'oxygène libéré pourrait initier ou entraîner la combustion d'autres matières.

### PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'exécution d'un lavage gastrique. Traiter symptomatiquement.

### ENTREPOSAGE:

**Ne jamais remettre Proxitane dans le contenant d'origine, après l'avoir retiré.** Éviter tous les contaminants, spécialement la saleté, les agents réducteurs caustiques et les métaux. La contamination et les impuretés réduiront la durée de conservation du produit. En cas de décomposition, isoler le contenant, refroidir les récipients avec de l'eau froide et diluer Proxitane avec de grandes quantités d'eau. Éviter d'endommager les contenants. Garder le contenant fermé quand on ne se sert pas du produit. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Pour garder la qualité du produit l'entreposer à une température inférieure à 30°C. Ne pas entreposer sur de palettes en bois.

### PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE

Arrêter la fuite si c'est possible de le faire de façon sécuritaire. Éteindre toutes les sources d'inflammation; pas de flammes, défense de fumer, les fusées éclairantes ou des outils produisant des étincelles. Conserver à l'écart des matières combustibles ou organiques. Rincer le produit déversé avec de grandes quantités d'eau. Prévenir l'entrée du produit non dilué dans les espaces clos.

## **ÉLIMINATION:**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant au site de collecte:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale, et se conformer à celle-ci.
3. Rendre le récipient vide et lavé impropre à tout usage additionnel.
4. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Tout produit non utilisé doit être retourné au fabricant. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.